

France-Marseille: Guard services
OJ S 155/2013 10/08/2013
Contract notice
Services

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Urssaf des Bouches-du-Rhône

Postal address: 20 avenue Viton

Town: Marseille

Postal code: 13009

Country: France

For the attention of: M. Durepaire Thierry

E-mail: thierry.durepaire@urssaf.fr

Telephone: +33 491834873

Internet address(es):

Address of the buyer profile: <https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp>

Additional information can be obtained from:

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

Official name: Urssaf des Bouches-du-Rhône

Postal address: 20 avenue Viton

Town: Marseille Cedex 20

Postal code: 13299

Contact person: Service achats marchés

For the attention of: M. Durepaire Thierry

E-mail: thierry.durepaire@urssaf.fr

Telephone: +33 491834873

Fax: +33 491834782

Internet address: [https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2013_liDR5pbtTZ)

[PCSLID=CSL_2013_liDR5pbtTZ](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2013_liDR5pbtTZ)

Tenders or requests to participate must be submitted: Official name: Urssaf des Bouches-du-Rhône

Postal address: 20 avenue Viton

Town: Marseille Cedex 20

Postal code: 13299

Contact person: Service achats marchés

E-mail: thierry.durepaire@urssaf.fr

Telephone: +33 491834873

Fax: +33 491834782

I.2. Type of the contracting authority

Other

I.3. Main activity

Other: Organisme privé gérant un service public

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

Mapa 11/2013.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 27: Other services

NUTS code FR82 Provence-Alpes-Côte d'Azur

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Prestation de gardiennage des locaux (2 lots).

II.1.6. CPV code(s)

79713000 Guard services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: yes

Tenders may be submitted for one or more lots

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

La missions générale consiste à prévenir les risques, à préserver la sécurité des personnes et protéger les biens sur les sites. Le prix annuel du marché est global et forfaitaire et émission de bon de commande pour des prestations complémentaires.

II.2.2. Information about options

Options: no

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: yes

Number of possible renewals: 3

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Duration in months: 12 (from the award of the contract)

Information about lots

Lot No: 1

Lot title: lot 1 Gardiennage des Locaux pour l'Urssaf des Bouches-du-Rhône

1) Short description

Lot 1 Gardiennage des Locaux pour l'Urssaf des Bouches-du-Rhône

2) CPV code(s)

79713000 Guard services

3) Quantity or scope

4) Indication about different time frame or duration

Duration in months: 12 (from the award of the contract)

5) Additional information about lots

Le gardiennage doit être assurée 24h/24h

Lot No: 2

Lot title: lot 2 Gardiennage des Locaux pour l'Urssaf des Alpes Maritimes

1) Short description

Lot 2 Gardiennage des Locaux pour l'Urssaf des Alpes Maritimes

2) CPV code(s)

79713000 Guard services

3) Quantity or scope

4) Indication about different time frame or duration

Duration in months: 12 (from the award of the contract)

5) Additional information about lots

Horaires de gardiennage du Lundi au Vendredi de 06h45 à 20h45 en dehors de ces horaires l'immeuble est placé sous télésurveillance.

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Aucun cautionnement et garanties exigés.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Les prestations forfaitaires sont payées mensuellement, à terme échu, sous délai de 30 jours à compter de la reception des factures conformes. Les prestations exceptionnelles sont payées à compter de leur admission, à terme échu, sous délai de 30 jours à compter de la reception des factures conformes.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Le candidat peut se présenter seul ou sous forme de groupement (solidaire ou conjoint). L'entreprise mandataire d'un groupement ne peut représenter en cette qualité, plus d'un groupement pour le marché.

Il est interdit au candidat de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidat individuel et de membre d'un groupement.

Il est également interdit au candidat de se présenter en qualité de membre de plusieurs groupements.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Les déclarations prévues aux articles 44 et 45 du code des marchés publics :

- une lettre de candidature (l'imprimé Dc1 pourra être utilisé) mentionnant si le candidat se présente seul ou en groupement et précisant si ce groupement est conjoint ou solidaire. Dans ce dernier cas, la lettre fera apparaître les membres du groupement et sera signée par l'ensemble des membres ou par le mandataire s'il justifie des habilitations nécessaires pour représenter ces membres ;
- une déclaration sur l'honneur (l'imprimé Dc1 pourra être utilisé), dûment datée et signée par la personne habilitée à l'engager, pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du code des marchés publics ;
- si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet ;

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global (produit net bancaire) et le chiffre d'affaires relatif aux services objet du marché, réalisés au cours des 3 derniers exercices disponibles (l'imprimé Dc2 pourra être utilisé).

La preuve d'une assurance en cours de validité contre les risques professionnels.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

Une liste des principaux services effectués au cours des 3 derniers exercices, en indiquant le montant, la date, le nom du destinataire public ou privé. Les prestations de service sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

Les certificats de qualifications professionnelles dont dispose le candidat ou toutes autres références prouvant sa capacité. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. Valeur technique. Weighting 40
2. Qualification et formation personnel. Weighting 10
3. Prix. Weighting 40
4. Prix et montant des prestations supplémentaires. Weighting 5
5. Responsabilité Societale Entreprise. Weighting 5

IV.2.2. Information about electronic auction

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

MAPA 11-2013

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

6.9.2013 - 16:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 180 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

VI.3. Additional information

Visite prealable obligatoire voir coordonnées dans le RC. Pour le détails des critères de selections des offres voir le Rc.

Le mode de retrait du dossier de consultation est sans incidence sur le mode de transmission de la candidature et de l'offre qui relève totalement du choix du candidat.

Les candidats doivent impérativement choisir le mode de dépôt de leur pli : soit une transmission par voie postale ou dépôt sur place, soit une transmission par voie électronique, soit une transmission multi-supports.

Transmission par voie postale ou dépôt sur Place

Les candidatures et offres peuvent être adressées par voie postale ou déposés sur place sur support papier dans les conditions suivantes et avant le : Vendredi 06 septembre 2013 à 16 heures

ce pli doit porter les mentions suivantes :

marché relatif à la réalisation de prestations de gardiennage des locaux lot

Urssaf des Bouches-du-Rhône

Service achats marchés

20 avenue Viton

13299 Marseille Cedex 20

mapa no 11- 2013

Ne pas ouvrir

et contenir toutes les justifications de la candidature (article 9-1 du règlement de la consultation) ainsi que les pièces de l'offre (article 9-2 du règlement de la consultation).

Les plis devront être remis contre récépissé, à l'accueil de l'Urssaf, du lundi au vendredi entre 9:00 et 12:00 et entre 14:00 et 16:00 avant la date et l'heure limites de réception des offres indiquées sur la première page du présent document à l'adresse suivante :

Urssaf des Bouches-du-Rhône

Service achats marchés

20 avenue Viton

13299 Marseille Cedex 20

- ou, s'ils sont envoyés par la poste, ils devront l'être par pli recommandé avec avis de réception postal et parvenir à destination avant la date et l'heure limites de réception des offres indiquées sur la première page du présent document et ce, à l'adresse suivante :

Urssaf des Bouches-du-Rhône

Service achats marchés

20 avenue Viton

13299 Marseille Cedex 20

les plis qui seraient remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limites précitées ainsi que ceux remis sous enveloppe non cachetée, ne seront pas retenus ; ils seront renvoyés à leurs auteurs.

Une fois que le candidat aura expédié ou remis son dossier, il ne pourra ni le retirer ni modifier son offre.

La transmission des documents sur un support physique électronique (CD-ROM, clé USB ou tout autre support matériel) n'est pas autorisée, sauf à titre de copie de sauvegarde.

Afin de faciliter le dépouillement, une copie sur CD-ROM de l'annexe financière à l'acte d'engagement et du cadre de réponse technique est souhaitée par l'urssaf mais ces éléments n'auront aucune valeur contractuelle.

En cas de contradiction, seules les pièces de l'offre papier ou de l'offre dématérialisée déposées dans les conditions des articles 10.1 (transmission papier) et 10.2 (transmission électronique) feront foi.

transmission par voie Electronique

Pour une transmission par voie électronique, les candidatures et offres devront être déposées par voie électronique, conformément aux articles 48-1 et 56 du code des marchés publics et de l'arrêté du 28 août 2006, modifié par l'arrêté du 14 décembre 2009 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics formalisés.

Le dépôt de l'offre, et de la candidature, dûment signées, au moyen d'un certificat de signature électronique répondant aux exigences de ces textes, devra se faire via le site <http://www.achatpublic.com>, dans un seul et même fichier.

Les dossiers remis sur la plate-forme de dématérialisation après la date et l'heure limites de réception des offres ne seront pas retenus. Pour constituer son offre, le candidat devra transmettre des fichiers établis selon l'un des formats détaillés dans le " manuel entreprises " à l'adresse suivante : <http://www.achatpublic.com>.

Lorsque le pouvoir adjudicateur détecte dans un document transmis par voie électronique un programme informatique malveillant (virus), il procède selon les modalités fixées dans les arrêtés visés ci-dessus. Les frais d'accès au réseau et de recours à la signature électronique sont à la charge de chaque candidat.

Pour la conclusion et la notification du marché, l'offre transmise par voie électronique sera re-matérialisée par le pouvoir adjudicateur sous format papier.

Transmission Multi-Supports

Les candidats peuvent effectuer une transmission par voie dématérialisée de leur candidature et offre et envoyer en parallèle, sur support papier ou sur support physique électronique, une copie de sauvegarde de ces documents, dans les mêmes conditions que celles visées pour la transmission postale ou dépôt sur place, sous réserve des dispositions suivantes :

Le candidat devra placer la copie de sauvegarde dans un pli scellé comportant la mention lisible " copie de sauvegarde ".

Si la copie de sauvegarde est transmise sur un support physique électronique, les documents figurant sur ce support devront être revêtus de la signature électronique dans les mêmes conditions que celles imposées pour une transmission dématérialisée (pour les documents dont la signature est obligatoire).

L'Ouverture du pli contenant la copie de sauvegarde par le pouvoir adjudicateur interviendra dans les conditions fixées par l'arrêté visé ci-avant.

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire une demande écrite à :

Pour le Lot 1 :

M. Thierry Durepaire (tél : +33 491834873 ; thierry.durepaire@urssaf.fr) pour tous renseignements d'ordre administratif

M. Jacques Conte (tél : +33 491835361 ; jacques.conte@urssaf.fr) pour tous renseignements d'ordre technique.

pour le Lot 2 :

M. Thierry Durepaire (tél : +33 491834873 ; thierry.durepaire@urssaf.fr) pour tous renseignements d'ordre administratif

M. Michel Fanin (tél : +33 493185554 ; michel.fanin@urssaf.fr) pour tous renseignements d'ordre technique.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 7.8.2013.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal de grande instance d'Avignon

Postal address: Palais de justice 2 boulevard Limbert

Town: Avignon Cedex 9

Postal code: 84078

Telephone: +33 432747400

Fax: +33 432747520

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Greffe du tribunal de grande instance d'Avignon

Postal address: Palais de justice 2 boulevard Limbert

Town: Avignon Cedex 9

Postal code: 84078

Telephone: +33 432747400

Fax: +33 432747520

VI.5. Date of dispatch of this notice

7.8.2013